
Le président du Conseil départemental réagit aux propos « indignes » du Maire de Tarbes

Le Président du Conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani réagit aux propos du maire de Tarbes qui, dans un courrier du 13 novembre 2019, lie « en grande partie l'évolution de la précarité dans sa commune à l'accueil de populations d'origine étrangère Mahorais, tchétochènes, africains... qui viennent aggraver la situation de certains de nos compatriotes ».

« Il n'entre pas dans mes habitudes de commenter les propos de collègues élus, sauf quand ces propos mordent le trait et c'est hélas le cas s'agissant de ce que dit M.

Trémège, maire de Tarbes et président de l'agglomération Tarbes-Loudes-Pyrénées» indique Soibahadine Ibrahim Ramadani. « Face à ce propos insultant, indigne d'un élu de la République, que je déplore, j'exprime à mes compatriotes mahorais mon plein et entier soutien. Mon indignation n'est pas sélective, précise le président du

Département, consterné à l'idée qu'on puisse stigmatiser une communauté, quelle qu'elle soit et la livrer ainsi à la vindicte dans un courrier qui n'honore vraiment pas son auteur. J'ai une idée suffisamment haute de la fonction de maire, pour mesurer combien ce type de discours est fort heureusement isolé... Nul ne doit se sentir encouragé à la stigmatisation et au refus de l'autre » conclut le président.

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

8 boulevard Halidi Sélémani
97600 MAMOUDZOU
02 69 66 10 00

www.cd976.fr